

 Maître d'œuvre	Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru du Voidon Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du ru du Voidon et de ses Affluents	Compte rendu de chantier RC 2
---	--	--

COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 28/01/2015

Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Etat : P : présent, A : absent,							
Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à	
MO	Syndicat	CAUDRON L. (Président)	06.78.24.92.03		caudron.scea@wanadoo.fr	A	x
		MESSANCE J.J.	06.13.76.48.52		jj.messance@wanadoo.fr	A	
		LECLERE B.			leclereb.02@gmail.com	A	
		CARLIN J.L.	03.23.74.83.87		jelocarlin300@gmail.com	A	
		GERAULT N.	06.51.97.67.89		ngerault@mercin-et-vaux.fr	A	
		COUVREUR A.	06.87.01.68.71		earla.couvreur@free.fr	A	
		COUVREUR F.	06.80.65.54.18		couvreur.francis@wanadoo.fr	A	
		ANDRY T.	06.88.53.66.73		theodoreandry@hotmail.fr	A	
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	
E	Ent. SETHY	WENDLING B.	06.26.87.45.35		benoit.wendling@sethy.eu	P	x
		SANTARINI C.	06.23.06.45.54			P	
AMO	USAGMA	EMERY C.	03.23.20.36.16		union-des-syndicats@griv.fr	P	x
	Mairie de Mercin-et-vaux	CAUDRON L.	06.78.24.92.03		caudron.scea@wanadoo.fr	A	x
		LAVOINE C.	03.23.73.63.36		mairie@mercin-et-vaux.fr	P	
		BUSIGNY J.C.	03.23.54.66.98		mairie@mercin-et-vaux.fr	A	
	DREAL Picardie	DAUCHEZ D.	03.22.82.25.06		dominique.dauchez@developpement-durable.gouv.fr	A	x
	CG 02	LEFEBVRE L.	03.23.24.68.27		llefebvre@cg02.fr	A	x
		FARAMUS I.	03.23.24.84.12		ifaramus@cg02.fr	A	
	CR Picardie	SIRON A.	03.22.97.27.97		asiron@cr-picardie.fr	A	x
	DDT 02	QUENTIN D.	03.23.27.66.79		damien.quentin@aisne.gouv.fr	A	x
		DELAVEAUD P.	03.23.24.64.73		patrice.delaveaud@aisne.gouv.fr	A	
	Propriétaire	ROY F.	03.23.73.63.91		francis.roy1@aliceadsl.fr	P	x
		LEQUEUX Y.	03.23.73.62.92			P	
		BLONDELLE P.	06.70.99.19.80			A	
		BENOIST P.				A	
		SEZILLE D.	06.76.51.36.31			A	
		BERTHAUT J.P	06.87.35.45.72			A	

Ordre du jour

- Piquetage des digues (bois inondable et prairie inondable), piquetage des seuils enrochés, déboisement.

Pièce(s) annexe(s)

Aucune

Prochaine réunion

- Non définie à ce stade

Planning prévisionnel

Début des travaux de terrassement semaine 6 (sous réserve de conditions météorologiques favorables)

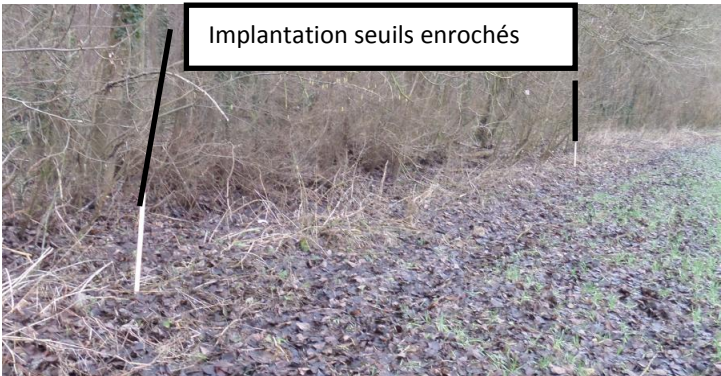
Fin de travaux d'abattage début de semaine 6.

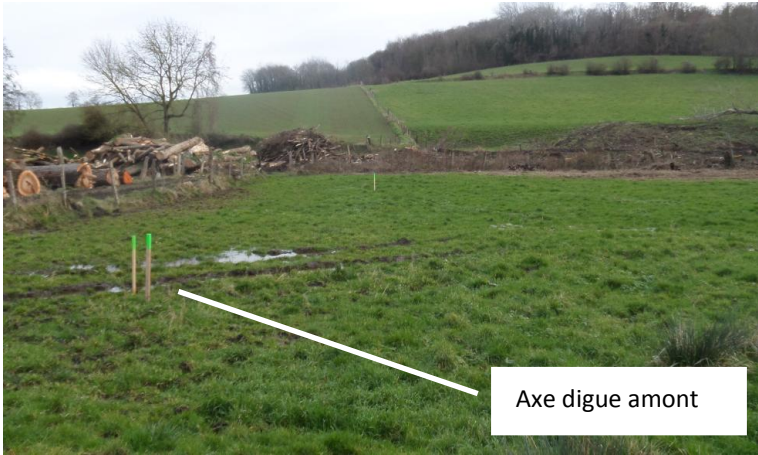
NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations suite à la réunion de chantier n°3.

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	Documents remis / à remettre	Documents remis en réunion - Documents à remettre - Demandes d'agrément pour matériaux validées - Demandes d'agrément concernant les matériaux de vanne, géotextiles et cages pour ouvrages gabion - Plans d'implantation des 4 digues et des 2 seuils en enrochement	Antea Group SETHY SETHY	Semaine 5 Semaine 5/6 Semaine 5
2	Remarque(s) sur le précédent compte-rendu	Augmentation du temps de validation des comptes rendus Mise à jour de la liste de diffusion (ajout de M. Roy et de la mairie de Mercin-et-Vaux)	-	-
3	Préparation des travaux	Divers : ▪ Les travaux d'abattage ont débuté semaine 4. Base vie et fonctionnement : ▪ La base vie des travaux a été établie sur la parcelle de l'entreprise Mercin Construction. Accès au site de bois inondable : ▪ Les rampes d'accès ont été mises en place en entrée de la parcelle de M. CAUDRON ainsi qu'en entrée de bois (pour digues). Accès au site de prairie inondable : ▪ Un passage busé sera aménagé temporairement pour la durée des travaux afin d'accéder à la parcelle. Ce point devra être confirmé par la DDT préalablement. ▪ L'entreprise mettra en place tout dispositif jugé nécessaire afin d'éviter l'envasement du passage busé.	SETHY	Début TC1

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	Préparation des travaux	Débroussaillage préalable - Bois inondable : - Les travaux d'abattage et de débroussaillage ont été réalisés. - Seuls 2 peupliers n'ont pas encore été abattus, du fait de leur inclinaison. Ils seront abattus en début de semaine 6. - Les débris végétaux et le bois issus des coupes ont été entreposés à proximité de la rampe d'accès au bois. - Les débris végétaux non réutilisables seront broyés.  Peupliers restant à abattre  Bois issu des coupes  Débris végétaux à broyer	SETHY	Semaine 6

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	<i>Préparation des travaux</i>	<u>Débroussaillage préalable - Prairie inondable :</u> - Les travaux d'abattage sur le site de prairie inondable ont été réalisés. - Les clôtures situées en bordure de pâture et directement concernées par les travaux d'abattage ont été déposées par M. BERTHAUT avant le début des travaux.  		

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	Préparation des travaux	<u>Implantation des digues de bois inondable :</u> - Les axes des digues de bois inondable ont été implantés par un géomètre expert courant semaine 5. Ils sont repérés par des piquets en bois. - L'entreprise SETHY fournira les plans d'implantation (sous format informatique) au Maître d'œuvre pour validation   <u>Implantation des seuils enrochés :</u> - Les positions des seuils en enrochement ont été implantées par un géomètre expert courant semaine 5. Elles sont repérées par des piquets en bois en bordure de la parcelle de M. Caudron. - Antea Group réalisera un contrôle terrain afin de valider l'implantation. - L'entreprise SETHY fournira les plans d'implantation (sous format informatique) au Maître d'œuvre pour validation 	SETHY	Semaine 5
			Antea Group SETHY	Semaine 7 Semaine 5

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	Préparation des travaux	<u>Implantation des digues de prairie inondable :</u> - Les axes des digues de prairie inondable ont été implantés par un géomètre expert courant semaine 5. Ils sont repérés par des piquets en bois. - L'entreprise SETHY fournira les plans d'implantation (sous format informatique) au Maître d'œuvre pour validation  Axe digue amont  Axe digue aval	SETHY	Semaine 5

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
4	Gestion des eaux en phase travaux	<u>Site du bois inondable</u> ▪ Une canalisation de faible diamètre est présente sur le site de travaux. Elle permet d'évacuer les eaux ruisselant actuellement sur le site. ▪ L'entreprise a retravaillé le fossé acheminant les eaux vers cette canalisation afin d'en améliorer l'efficacité. ▪ L'entreprise veillera à ne pas détériorer la canalisation et mettra en place tout dispositif jugé nécessaire afin d'en éviter l'envasement. 	SETHY	Semaine 7

Le maître d'œuvre

Le 29 Janvier 2015

Guillaume KOESTEL | Antea Group